

VILLE DE WASSELONNE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 19 MAI 2026

Sous la Présidence de Nathalie PETER, 2^{ème} adjointe au Maire,
pour le Maire empêché, Michèle ESCHLIMANN, Présidente de droit du CCAS,
pour le 1^{er} adjoint au Maire empêché, Jean-Philippe HARTMANN

Nombre de membres en exercice : 8 présents : 7

Membres présents :

Mmes PETER Nathalie, WALTER Céline, BATZENSCHLAGER Maïté, PRETAT Stéphanie, M. PELISSIER François, Mmes ARNOULD Marie-José, HETZEL Michèle.

Membre absent ayant donné procuration :

M. LEISER Gérard donne procuration à Mme WALTER Céline

N° 11/2026 ACCEPTATION DU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après en avoir délibéré

DECIDE, à l'unanimité, d'accepter la subvention d'équilibre du budget versée par la Ville, d'un montant de 10.000,00 €.

La secrétaire de séance
Katia LEGRAND



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
En vertu de sa transmission au contrôle de légalité,
Et de sa publication sur le site internet
De la commune le 26 mai 2026

pour le Maire empêché, Michèle ESCHLIMANN,
Présidente de droit du CCAS,
pour le 1^{er} adjoint au Maire empêché,
Jean-Philippe HARTMANN,
Nathalie PETER, 2^{ème} Adjointe au Maire,



Accusé de réception en préfecture
067-266704121-20260519-11-2026-DE
Date de réception préfecture : 22/05/2026